

**REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE ZIGUINCHOR**

**-----
DEPARTEMENT DE ZIGUINCHOR
ARRONDISSEMENT DE NIAGUIS**

**-----
COMMUNAUTE RURALE DE NIAGUIS**

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE NIAGUIS



**Réalisé avec l'appui technique et financier du ProCas/GTZ et de l'ARD
Ziguinchor**

Mars 2008

SOMMAIRE

SIGLES ET ACRONYMES

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ACPP : Assemblée de Coopération Pour la Paix

AJAC : Association des Jeunes Agriculteurs de Casamance

ANRAC : Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Association Sportive et Culturelle

ASCOM : Assistant Communautaire

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CCG : Comité de Concertation et de Gestion

C.E.M : Collège d'Enseignement Moyen

CR : Communauté Rurale / Conseil Rural

CRS : Catholic Relief Services

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

OCB : Organisation Communautaire de Base

PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAP : Plan d'Actions Prioritaires

PAREP : Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté

PEPEM : Projet Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PIL : Plan d'Investissement Local

PLD : Plan Local de Développement

PNDL : Programme National de Développement Local

ProCas : Programme d'appui au développement socio économique pour la paix en Casamance.

R.G.P.H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UNICEF: United Nations Information Children Education Fund

INTRODUCTION

La planification locale à l'échelle d'une collectivité a souvent été considérée comme le domaine réservé des agents de l'Etat placés au niveau des services déconcentrés. Cette conception a conduit à des tentatives de planification technique opérée suivant une démarche descendante. Cette logique est à l'origine des premiers Plans Locaux de Développement (PLD) de communautés rurales élaborés dans le début des années 90 par les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents qui présentent une partie monographique de la collectivité locale et un ensemble d'actions juxtaposées.

La loi 96 – 06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales stipule, en son article 198, que « le Conseil Rural élabore le plan local de développement de la Communauté Rurale ». Dès lors les collectivités locales ont entre autres missions, la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économiques, éducatif, social et culturel.

Cette planification doit à présent se développer dans une logique non simplement de participation mais de responsabilisation des acteurs locaux. Le PLD est avant tout :

- un prétexte pour impulser un véritable dialogue social à l'échelle d'un territoire
- un tableau de bord qui permet de visualiser l'ensemble des orientations stratégiques de développement de la collectivité locale.

L'élaboration d'un PLD doit ainsi s'inscrire dans un processus de dialogue social et de mise en place d'espaces de concertation fonctionnels entre les différents acteurs locaux sur les enjeux de développement de leur territoire.

Même si la planification est un domaine transféré de l'Etat aux collectivités décentralisées, les élus des communautés rurales ne devraient pas l'exercer seuls mais plutôt essayer d'y associer la société civile dans toute sa diversité. Cette ouverture permettrait au Conseil Rural de jouer pleinement son rôle : celui du pilotage, de la mise en cohérence de la réflexion stratégique dans un processus de planification et surtout de la mobilisation des citoyens.

Par ailleurs, on voit mal comment des collectivités locales dépourvues de tous moyens pourraient se substituer à l'Etat et tenter le discours de l'institution décentralisée « providence » là où d'autres institutions centrales ont échoué. La

nécessité d'une mobilisation et d'une implication de l'ensemble des acteurs d'un territoire dans la réflexion sur les stratégies de son développement y compris financières, n'en est que plus réelle.

Toute la population doit être donc impliquée dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement local. Dans cette logique, une démarche ascendante est la mieux indiquée pour impliquer et mobiliser l'ensemble des acteurs. Ce type de démarche présente l'avantage de promouvoir la démocratie locale et de clarifier le rôle et les responsabilités de tous dans le développement de la collectivité :

Le présent PLD s'articule autour de trois axes principaux :

- la situation de référence au moment de la réactualisation ;
- l'analyse des conditions de base du territoire communautaire notamment les potentialités et les contraintes économiques, institutionnels, socioculturels, et écologiques (bilan diagnostic) ;
- l'identification des actions pouvant lever les contraintes et valoriser les potentialités.

Il faut préciser que certains éléments sont tirés de l'ancien PLD.

I. CONTEXTE

La région naturelle de Casamance est touchée depuis plus de vingt ans par un conflit armé qui a eu un impact négatif sur l'économie locale, bouleversé sa vie sociale et paralysée ce qui était l'une des régions les plus fertiles du Sénégal. Ainsi, des milliers de personnes ont été déplacées dans le pays ou à l'extérieur. Plusieurs zones ont été polluées par des mines qui font de nombreuses victimes et entravent toute tentative de développement économique.

Avec la dynamique de paix, la relance des activités économiques et sociales de cette belle région constituent un enjeu central pour une résolution durable de cette crise. En effet, malgré les nombreux projets et programmes de développement menés depuis quelques années, d'importants efforts restent à faire pour consolider la paix et reconstruire la Casamance.

Convaincue que le développement est une condition pouvant favoriser la paix, la coopération sénégal – allemande, à travers le Programme d'appui au développement socio économique pour la paix en Casamance (ProCas) et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement Local (PNDL), prévoit d'appuyer certaines communautés rurales affectées par le conflit dans la région de Ziguinchor par le financement d'infrastructures sociales et économiques en vue de contribuer à une stabilisation de ces zones. Toutefois, il a été constaté que les documents de planification dont disposent aujourd'hui ces communautés rurales, n'ont pas suffisamment pris en compte la dimension conflit.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le processus de réactualisation des PLD financé par la coopération sénégal – allemande. Il a pour objectif de doter les communautés rurales de plans locaux de développement sensibles au conflit.

II. METHODOLOGIE

2. 1 : Information des acteurs locaux sur le processus

Cette étape a consisté à informer les populations et leurs partenaires sur les objectifs et la démarche d'intervention ainsi qu'à sensibiliser les populations sur les enjeux de la planification. Elle a permis de:

- Négocier et élaborer un contrat de collaboration avec la communauté rurale ;
- Présenter une note d'information sur le processus à lancer ;
- Présenter et valider la méthodologie et l'agenda de travail ;
- Valider les zones d'ancrage du diagnostic ;
- Valider les conditions de travail ;
- Identifier et valider la liste des acteurs clé
- Définir les rôles des acteurs impliqués (appui, conseil rural, commission de planification, mécanismes de gouvernance existant, acteurs locaux, villages).

2. 2 : Diagnostic externe

Il porte essentiellement sur la revue du plan local de développement actuel de la communauté rurale, et d'autres documents disponibles au niveau du ProCas, de l'ARD et des services déconcentrés de l'Etat (services techniques régionaux et départementaux, CADL etc.).

Cette étape a permis de réactualiser les données socio économiques et d'élaborer à partir de ces données une vision globale de la communauté rurale aux plans physique et humain.

3. 3 : Formation des animateurs prestataires et locaux

Il s'agit d'un atelier d'échanges de trois (3) jours qui na enregistré la participation d'agents du ProCas et de l'ARD. L'objectif est d'arriver à une compréhension commune de la méthodologie adoptée et des outils de diagnostic et de planification proposés.

Cet atelier a permis aux participants de partager sur :

- La décentralisation et le développement local ;
- L'animation économique à l'échelle d'un territoire.

- Et les outils de diagnostic et de planification dans un esprit de promotion de la paix ;

L'atelier vise aussi à doter les communautés rurales de ressources humaines locales capables de faciliter la mobilisation et l'animation villageoise tout au long du processus de planification.

4.4: Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif s'est effectué avec l'appui des animateurs de zone et la facilitation de l'animateur prestataire. Ainsi le facilitateur s'est chargé de la coordination et de la supervision des activités sur le terrain et ; par moment de l'éclairage sur certains points d'achoppement qui surviennent dans les débats.

Cette étape de diagnostic a permis aux populations de dégager les principales contraintes au développement de la communauté rurale de Niaguis ainsi que les potentialités et solutions envisageables. De même, elle a aidé à établir un cadre d'analyse sociale et économique de la communauté rurale fait par ses propres populations.

La mise en œuvre de l'animation territoriale s'est effectuée en deux phases selon une démarche ascendante : l'animation villageoise au sein des zones et la synthèse au niveau communautaire :

Les outils utilisés sont les suivants :

La Carte des ressources

Elle a permis de connaître la communauté rurale sur la base de ses ressources. La carte inclura les infrastructures, l'occupation des sols ou leur destination et les zones agro écologiques

La Carte sociale

Elle a eu pour but de connaître la structure sociale de la communauté rurale, la composition selon les différents critères : potentialités et richesse, ethnie, religion, chef de ménage, taille migration etc.

Le graphique des tendances historiques

Il sert à appréhender les perceptions de la communauté en ce qui concerne les changements dans les structures environnementales, économiques sociales, politiques (conflit), ou institutionnelles locales.

Le Diagramme de Venn

Il fait ressortir l'importance des acteurs locaux et mécanismes de gouvernance, met au clair les secteurs ayant une influence sur la prise de décision et identifie les conflits potentiels entre groupes d'intérêt

Le diagramme de Venn permet également de repérer les relations entre organisations locales et celles existant au-delà du niveau communautaire

Le Profil institutionnel des acteurs

Il a permis de mieux connaître les institutions identifiées dans le diagramme de Venn. Un cadre analytique est créé pour chaque institution de la communauté rurale pour examiner ce qu'elle a réalisé et de quoi elle manque pour progresser dans la réalisation de ses objectifs. Dans une démarche de développement local où ce sont les acteurs locaux qui doivent porter les projets et les initiatives, il est essentiel de s'assurer de leurs capacités

Le Diagramme du système d'exploitation agricole

Il s'agit de comprendre comment sont structurés les moyens d'existence des ménages ruraux et met en évidence le système d'exploitation (production agricole et non agricole)

Il permet également de montrer le flux de ressources qui entre et qui sortent des ménages, de même que les personnes concernées (hommes ou femmes)

Le Calendrier saisonnier

Le but est d'analyser les changements d'activités au cours de l'année et d'observer la charge de travail en fonction des saisons ou les fluctuations des revenus au cours de l'année

La Cartes illustrées des ressources

Elle a permis d'analyser les disparités entre hommes et femmes en matière d'utilisation des ressources du ménage et de contrôle de celles-ci.

Cette carte fait observer la charge de travail en fonction des saisons ou les fluctuations des revenus au cours de l'année, les disparités entre les différents groupes socioéconomiques et les rôles des hommes et des femmes surtout dans le domaine essentiel de la gestion des ressources et du pouvoir de décision

La Grille de synthèse et d'analyse des problèmes et solutions

Elle a permis aux populations des différentes zones de la communauté rurale de dégager les principaux problèmes auxquels elles sont confrontées, d'identifier les causes et les effets, et de proposer des solutions.

A côté de ces outils classiques de diagnostic participatif, des outils d'analyse et de réduction des conflits ont été utilisés.

Le Cadre du conflit

Il s'agit de localiser dans l'espace les conflits existants dans la communauté rurale, d'identifier les parties impliquées dans le conflit et les thèmes conflictuels et positions

Le profil du conflit

Il a permis de donner un aperçu sommaire des causes, de l'ampleur et de l'évolution du conflit dans la communauté rurale de Niaguis. Il facilite la systématisation des informations et leur traitement en vue d'actions concrètes.

Le tableau chronologique du conflit

C'est un instrument très simple qui permet d'établir une liste des faits et événements importants d'un conflit, tels qu'ils se sont succédé dans le temps. Il peut inclure des affrontements armés, des campagnes de recrutement de combattants, des actions de propagande politique, des expulsions de populations, des famines, des initiatives de paix, etc. Le tableau chronologique reflète la perception subjective du conflit par le groupe questionné.

4. 5 : Restitution du diagnostic

Il s'agissait de présenter à l'ensemble des acteurs concernés les résultats de l'auto diagnostic au niveau des zones. Cette restitution a été une instance où l'ensemble des propositions concertées des acteurs ont été validées.

4. 6 : Elaboration du Plan d'orientation stratégique

Après la phase de diagnostic, les idées de solutions proposées par les populations ont été transformées en actions de développement qui n'étaient pas précises et cohérentes. Ainsi un atelier de reformulation des activités a été tenu avec l'appui du comité de concertation et de gestion et du CADL. Cet atelier a permis non seulement de reformuler toutes les activités retenues au niveau des zones mais aussi d'élaborer le plan stratégique qui est un recueil des activités retenues.

La phase de reformulation des activités a permis au comité de concertation et de gestion pilotage de mieux définir l'activité, l'objectif visé, sa localisation et les stratégies à mettre en œuvre. Ce travail s'est fait par secteur ou domaine d'activité et a eu comme résultat, l'élaboration sous forme de tableau d'un plan d'orientation stratégique.

4.7 : Planification des actions

L'élaboration du PIL et du PIA a été l'étape de planification de toutes les activités retenues comme prioritaires par les populations. Elle a été un moment de communion et d'échange entre les différents acteurs de développement de la communauté rurale de Niaguis. Elle a permis aux uns et autres (élus, chefs de villages, femmes, jeunes etc.) de se prononcer sur la période favorable pour développer telle ou telle action en tenant compte de son coût et de sa durée d'exécution probable.

Le Plan d'Investissement Local correspond au premier programme triennal d'Investissement et d'Actions locales.

Déterminé à partir du PAP, il met en avant les critères de sélection suivants : l'urgence, la faisabilité, l'impact de l'Investissement, la capacité de mobilisation des ressources internes (contrepartie) et cohésion sociale autour du projet.

Une fois validée par les organes de planification du Conseil Rural, le Plan d'Investissement annuel (PIA) extrait du PIL, comporte les lignes d'actions priorisées en fonction des urgences et des impacts des solutions opérées à résoudre dans les délais envisagés les problèmes de développement.

Le Plan d'Investissement Annuel affine les bases de calcul de coûts et pour certaines activités il peut s'avérer nécessaire d'approfondir certains postes de coûts, la programmation (durée d'exécution), les partenaires financiers, les promoteurs et bénéficiaires.

III. APERÇU MONOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE RURALE

La communauté rurale de Niaguis couvre une superficie de 160 km². Elle est limitée :

- ❖ Au Nord par le fleuve Casamance,
- ❖ Au Sud par la communauté rurale de Boutoupa Camaracounda,
- ❖ A l'Est par la communauté rurale de Adéane
- ❖ et à l'Ouest par l'arrondissement de Nyassia.

3.1. Caractéristiques physiques

3.1.1. Le climat

Le climat est de type soudano- Guinéen avec une tendance guinéenne plus marquée dans la partie Sud. On distingue deux saisons : une longue saison sèche de novembre à mai et une saison des pluies de juin à octobre.

La pluviométrie est relativement abondante à l'image des autres zones de la région et comparativement à certaines parties du pays

Tableau 1 : Evolution de la pluviométrie de 1990 à 2007

Années	Hauteur d'eau en mm	Nbre de jours	Date de pluie	
			1 ^{ère} pluie	Dernière pluie
1990	957,5	61	20/06	01/11
1991	1052,4	66	04/06	22/10
1992	910,0	57	30/05	05/10
1993	1499,0	75	06/06	25/10
1994	114,0	79	29/05	06/11
1995	1072,9	66	14/06	16/10
1996	1068,9	65	30/05	07/11
1997	1269,1	69	01/06	18/10
1998	1204,9	69	17/06	20/10
1999	1829,8	95	09/06	27/10
2000	1356,6	76	13/06	17/10
2001	1111,2	77	08/06	29/11
2002	760,5	60	16/05	25/10
2003	1636,4	92	07/06	31/10
2004	1060,4	71	03/06	29/10
2005	1213,2	63	23/05	23/10
2006	1220,1	59	02/06	22/10
2007	832,9	68	09/06	22/10

Source CADL de Niaguis

3.1.2. Le relief et la végétation

Le relief est plat avec des plateaux contenant des vallées et des bas-fonds à vocation rizicole, fruitière et arachidière. La partie de la communauté rurale s'étirant le long du Fleuve Casamance compte des mangroves, avec des sols à forte teneur en sel, souvent impropres à l'agriculture. Cependant le plateau continental présente des sols favorables aux grandes cultures tels que le maïs, le riz inondé, l'arachide, le riz de plateau, etc.

La végétation comprend des strates arborée et arbustive, dont la plupart est composée d'arbres fruitiers. Elle constitue une ressource très importante pour les populations.

3.1.3. Les ressources en eau

La communauté rurale de Niaguis est longée, sur sa partie Nord, par le Fleuve Casamance. Dans sa partie Sud, se trouve le marigot de Guidel sur lequel est construit un barrage anti-sel.

La nappe phréatique se situe entre 10 et 27 m de profondeur. En outre, la communauté rurale dispose de vallées qui se remplissent d'eau en hivernage et de sites de retenue d'eau pluviale (Djifanghor (2), Niaguis (1), Fanda (2), Mandina Mancagne (1), Soucoute (1), Gouraf (1), Boutoute (1).

3.2. Caractéristiques démographiques

La communauté rurale de Niaguis est composée de treize (13) villages, dont un abandonné : Gouraf. Elle abrite une population de 16857 habitants répartie sur une superficie de 160 km², soit une densité de 105 habitants / km².

La composition ethnique de la communauté rurale est très variée. On y rencontre :

-  Diolas
-  Mandingues
-  Mancagnes
-  Manjacques
-  Bainouncks
-  Peuls
-  Balantes

Le tableau ci-dessous montre la répartition de cette population dans les treize villages de la CR

Tableau 2 : Répartition de la population par village

Villages	Nombre de ménages	Population totale
Baraf	67	699
Boucotte Mancagne	42	322
Boulome	66	1068
Boutoute	112	1988
Djibélor	96	253
Djifanghor	112	2003
Fanda	221	2257
Gouraf	112	516
Mandina Mancagne	150	1287
Mandina Manjacque	186	1420
Niaguis	303	2798
Sône	116	1123
Soucouta	169	1123
CR	1640	16857

Source : PLD Niaguis 2008

3.3. Zonage de la communauté rurale

Le zonage a abouti à la subdivision de la communauté rurale en quatre (4) zones. Les principaux critères qui ont servi à ce découpage sont : la proximité géographique, la centralité et les caractéristiques écologiques, économiques et socioculturelles.

L'objectif du zonage est de mettre en évidence, au-delà des similitudes, les spécificités, les déséquilibres et les dynamiques zonales au niveau de la communauté rurale, afin d'aboutir à une planification qui permette une utilisation rationnelle des ressources et une correction de ces déséquilibres.

Les quatre (4) zones obtenues à l'issue du zonage sont : Niaguis, Boulome, Mandrina Mancagne et Djibélor.

⇒ **Zone de Niaguis**

La zone de Niaguis est composée des villages de : Fanda, Niaguis et Sône.

Les principales activités menées sont, par ordre d'importance : l'agriculture, la pêche et l'élevage. Il convient de signaler néanmoins, que l'élevage qui était naguère très développé au niveau de la zone a connu, au cours des dernières, décennies un net recul à cause des vols fréquents de bétail. Par contre, la pêche fluviale s'est beaucoup développée, particulièrement à Niaguis et à Fanda, à cause de l'inaccessibilité de certaines zones de cultures et des difficultés de l'agriculture liées à la crise.

Cette zone fait partie des zones les moins touchées par la crise, d'ailleurs les deux grands villages que sont Niaguis (Chef lieu de la CR) et Fanda ont accueilli une bonne partie des déplacés venus des autres villages. C'est ainsi que le village de Sone qui se situait à environ deux (2) kilomètres de Niaguis a été déplacé dans un quartier de celui-ci.

Cette situation est non sans conséquences sur ces villages de reclassement. Ils connaissent, sur le plan socio-économique, un développement de la pauvreté, qui se manifeste à travers la promiscuité, la progression de l'insécurité alimentaire, la chute des revenus des populations, etc.

⇒ **Zone de Boulome :**

La zone de Boulome est composée des villages de : Boulome, Boutoute, Djifanghor, Gouraf et Soucouta.

Les activités dominantes sont : l'agriculture, l'élevage et la pêche ; mais parmi les activités agricoles, le maraîchage et l'arboriculture sont très développés, notamment à Boulome et à Boutoute.

A l'image de la zone précitée, celle-ci traverse aussi d'énormes problèmes socio-économiques liées à la crise, on peut citer : la pauvreté, la dislocation du tissu social,, etc.

⇒ **Zone de Mandina Mancagne**

La zone de Mandina Mancagne est constituée des villages suivants : Mandina Mancagne, Mandina Manjaque et Boucotte Mancagne ou Petit Camp. Elle a été très touchée par la crise.

Les difficultés sont donc plus accentuées au niveau de cette zone, car l'essentiel des terres sont temporairement impropres à certaines activités socio-économiques à cause des mines..Les activités se résument à l'agriculture et au petit élevage.

⇒ **Zone de Djibélor :**

Elle est composée des villages de Djibélor et Baraf. La particularité de cette zone, c'est que les villages qui la composent sont séparés de la communauté rurale par la commune de Ziguinchor.

Les principales activités sont l'agriculture et l'élevage, particulièrement le petit élevage.

La situation d'enclavement de ces villages pose des problèmes de communication entre ceux-ci et le reste de la communauté rurale.

IV. BILAN DIAGNOSTIC

4.1 – Situation des activités économiques

4.1.1 – L'agriculture

4.1.1.1 Les cultures pluviales

L'agriculture occupe une importance stratégique dans l'économie locale. Elle mobilise près de 90 % de la population et assure l'essentiel des produits de consommation de la communauté rurale. Mais, en dépit de son importance stratégique et de ses importantes potentialités (bonne pluviométrie, fertilité des sols...) elle reste confrontée à d'énormes difficultés.

Le matériel agricole utilisé est très rudimentaire. Il se résume pour l'essentiel à la houe, le " kadiandou " et la " daba ".

Dans ces conditions, les travaux (labour, sarclage, semis, récolte ...) nécessitent beaucoup de temps et d'efforts physiques notamment pour les femmes.

En outre, la disparition des animaux de trait à cause des vols fréquents, des maladies et l'absence du matériel lourd (tracteur, motoculteur...) rendent davantage pénibles les activités dans la communauté rurale.

L'engrais minéral est faiblement utilisé dans la communauté rurale à cause de son indisponibilité et de sa cherté liée au coût d'approvisionnement. Cependant, certains agriculteurs utilisent l'engrais organique (fumier, compost...) pour la fertilisation de leurs champs. Avant la crise, il existait une complémentarité fonctionnelle entre l'élevage et l'agriculture. Les animaux étaient souvent parqués au niveau des espaces de cultures pour permettre l'enrichissement des sols à partir de leurs déjections. Mais, depuis quelques années, cette pratique a connu un net recul dans la communauté rurale à cause de la disparition des grands troupeaux accentuant ainsi l'appauvrissement des sols dû à la culture successive de l'arachide sur les mêmes espaces.

Les principales spéculations sont le riz, le mil, l'arachide, le maïs, le sorgho ; mais parmi ces cultures, le riz inondé occupe une place très importante. Il concentre l'essentiel des terres emblavées durant l'hivernage.

En dehors des spéculations précitées, d'autres cultures tels que la pastèque, la tomate, la patate douce, le taro, l'aubergine, etc. sont aussi cultivés dans les périmètres maraîchers.

Les principaux problèmes qui se posent au secteur de l'agriculture sont :

- ***la salinisation de terres :***

Avec les quantités importantes de pluies enregistrées autrefois, il existait un système naturel de régulation du sel. En outre, le fonctionnement du barrage de Guidel contribuait également à la lutte contre la salinisation. Mais avec la baisse du régime pluviométrique et la non fonctionnalité de ce barrage, une bonne partie des terres de la communauté rurale est aujourd'hui impropre à la culture à cause du sel ;

- ***l'appauvrissement des sols :***

En plus de la salinisation, l'exploitation soutenue des mêmes terres disponibles, la faible pratique de la jachère et de la rotation culturale, la faible utilisation des engrais (organique et chimique) ont contribué à l'appauvrissement des sols.

- ***la réduction des superficies cultivées :***

A cause du conflit qui sévit dans la zone et les mines, les populations ont fortement réduit leurs emblavures. Les activités agricoles sont généralement confinées aux alentours des villages ;

4.1.1.2. Le maraîchage

Le maraîchage occupe une place prépondérante dans les activités agricoles, en raison des importants revenus monétaires qu'il procure aux populations. Il est le plus souvent pratiqué par les femmes.

Toutefois, cette activité connaît aujourd'hui des difficultés en dépit de son dynamisme. Au niveau de certains blocs maraîchers, les problèmes d'accès à l'eau ralentissent considérablement le maraîchage. En effet, l'insuffisance de puits fonctionnels et de bassins de rétention ne favorisent pas l'accès et la conservation de l'eau.

L'insuffisance du matériel (arrosoir, plantoir, pelle ...) accentue aussi les difficultés du secteur particulièrement chez les femmes.

En outre, l'absence de clôture constitue un sérieux obstacle, car elle favorise l'invasion des petits ruminants, qui exercent un effet dévastateur sur les cultures.

4.1.1.3. L'arboriculture

A l'image du maraîchage, l'arboriculture occupe une place importante dans les activités agricoles.

Cette activité génère d'importants revenus aux producteurs, notamment lors de la récolte des mangues, des agrumes et des noix de cajou ; mais elle connaît un ralentissement, à l'instar des autres activités, à cause de la crise.

En effet, certains vergers sont inexploités par leurs propriétaires depuis des années à cause des mines. Cette situation prive aujourd'hui les populations d'importantes sources de revenus, limitant ainsi les possibilités de diversification des activités des ménages.

4.1.2 – L'élevage

Parmi les secteurs d'activités, l'élevage est probablement celui qui connaît le plus de difficultés en raison de la crise.

Dans certains villages, l'élevage des gros ruminants a presque disparu à cause des vols fréquents de bétail. Ainsi, même si les épizooties enregistrées au cours des dernières années ont exercé un effet dévastateur sur le bétail, c'est le vol fréquent qui décourage le plus les populations à pratiquer l'élevage bovin. Par contre, ce fléau touche moins les petits ruminants et la volaille.

En plus des problèmes sus mentionnés, ce secteur est caractérisé par la faiblesse et la non fonctionnalité des infrastructures agropastorales.

En outre, à cause de la crise, il n'existe plus un aménagement pastoral au niveau des villages, car les zones de parcours sont généralement minées.

Il convient aussi de signaler que Boutoute dispose d'un abattoir ; mais, cette infrastructure profite peu en matière d'approvisionnement en viande à la CR, car elle est souvent vendue à Ziguinchor.

4.1.3 – La pêche

Ce secteur a connu un essor avec la crise. En raison des difficultés que connaît l'agriculture, les populations se sont majoritairement reconverties dans la pêche,

particulièrement à Niaguis et à Fanda où elle mobilise près de 60 % de la populations et procure des revenus significatifs aux populations.

Les espèces capturées sont : la carpe, la crevette, le mullet etc....Elles sont commercialisées à Ziguinchor, à Adéane, dans les marchés hebdomadaires de Saré Yoba, de Yarang et même en Guinée Bissau. Toutefois, cette activité est très peu structurée et les acteurs rencontrent d'énormes difficultés. Par exemple à Fanda et Niaguis, l'essentiel des pêcheurs ne disposent pas de pirogues.

En outre, les normes de pêche (port du gilet de sauvetage, utilisation de filets réglementaires ...) ne sont pas respectées par la plupart des pêcheurs.

4.1.4 – L'artisanat

L'Artisanat est très peu développé dans la communauté rurale, particulièrement l'artisanat de production.

Cette activité se résume donc pour la plupart à l'artisanat de services et l'artisanat d'art. En effet, à cause de l'étroitesse du marché, les corps de métiers concernant l'artisanat de production sont très peu développés.

Actuellement, les principales difficultés qui freinent l'expansion de ce secteur, au delà de l'étroitesse du marché, sont l'absence d'encadrement et de formation et la cherté des intrants.

4.1.5 – Le commerce

Le commerce constitue pour la plupart des villages une activité en aval de la production agricole. En général, les produits commercialisés concernent les produits bruts ou dérivés issus des activités agricoles, de la cueillette et de la pêche. Donc son dynamisme dépend fortement des activités susmentionnées et de la qualité des réseaux de communication.

Au plan infrastructurel, la communauté rurale est caractérisée par une faiblesse des centres d'échange. Les marchés hebdomadaires qui constituent en général, en milieu rural, des moments privilégiés pour échanger, sont inexistants.

Toutefois, il existe un marché permanent Niaguis où les femmes commercialisent des condiments et des boutiques villageoises qui vendent des produits de première nécessité dans certains villages.

Toutefois, l'absence de structures micro financières locales d'appui au commerce constitue un frein à l'essor du secteur.

4.1.6 – L'exploitation forestière

La communauté rurale dispose d'importantes ressources forestières et une forêt classée de 142 ha à Djibélor.

Les produits de cueillette constituent pour les populations une source importante de revenus, notamment le " maad "(*Saba senegalensis*), les palmistes, les ignames sauvages etc. Ils contribuent également à la sécurité alimentaire des ménages grâce aux importants revenus qu'ils procurent aux populations.

Le secteur forestier contribue également au maintien, à l'amélioration des sols et à l'augmentation du potentiel pastoral. Mais, ce secteur est très menacé à cause des feux de brousse et de l'exploitation anarchique des ressources forestières. Dans certains villages, les coupes abusives de bois d'une part, pour la satisfaction des besoins énergétiques des populations et, d'autre part pour la fabrication de meubles pour les populations des centres urbains, menacent certaines espèces.

Au plan institutionnel, la faiblesse des moyens des services forestiers et l'absence de comités de surveillance ne permettent pas le contrôle et la sensibilisation sur les implications de cette exploitation anarchique des ressources forestières.

Parallèlement à cette exploitation abusive du bois, la chasse contribue également à la dégradation du patrimoine biologique naturel.

En effet, certaines espèces (biches, porcs-épics, sangliers) sont les cibles privilégiées des chasseurs clandestins, qui commercialisent la viande au niveau de marchés plus rémunérateurs que ceux de la CR. Cette activité qui était jusque là une chasse de subsistance est aujourd'hui une activité génératrice de revenus.

4.2 – Situation de l'accès aux services sociaux de base

4.2.1 – La santé

La communauté rurale de Niaguis dispose de trois postes de santé dont deux privés, trois cases de santé et quatre maternités (seules deux maternités fonctionnent). Ainsi, sur les treize villages que compte la CR, seuls cinq disposent de structures de santé fonctionnelles.

Tableau 3 : Répartition des infrastructures de santé dans la CR

Villages	Poste de Santé	Case de Santé	Maternité	Observations
Baraf		1		
Boulome		1		
Boutoute			1	Maternité non fonctionnelle, faute de personnel
Boucotte Mancagne			1	Maternité non fonctionnelle, faute de personnel
Djibélor		1		
Djifanghor	2		1	
Niaguis	1		1	
Total	3	3	4	

Cette faiblesse de l'offre de services sanitaire ne permet donc pas la prise en charge effective des populations. Même dans les villages disposant de poste ou de case de santé, les problèmes sanitaires subsistent car l'essentiel de la population n'a pas accès aux soins en raison de la modicité de leurs moyens financiers, et de la cherté des médicaments. Le manque de personnel est également un des problèmes qui affectent le secteur de la santé.

4.2.2 – L'éducation et la formation professionnelle

L'éducation occupe une place primordiale dans le renforcement des compétences locales. Elle contribue de façon déterminante à l'efficacité économique et au relèvement de la conscience citoyenne. Mais pour qu'elle joue pleinement ce rôle, un certain nombre de conditions minimales sont nécessaires, entre autres l'existence d'infrastructures et d'équipements de qualité.

La communauté rurale de Niaguis compte onze (11) écoles élémentaires localisées à Baraf, Boutoute, Boulome, Djibélor, Djifanghor, Fanda, Niaguis, Mandina Mancagne, Sône, Soucoute et Fanghotte. Notons que les écoles de Soucoute et Fanghotte (un quartier de Sône) sont toujours fermées à cause de la crise.

Ces écoles sont confrontées à un problème d'insuffisances des infrastructures, des équipements et des fournitures scolaires.

Avec la journée continue, les conditions de restauration sont très difficiles (insuffisance des repas, manque de réfectoire) pour les élèves depuis le retrait de certains partenaires des cantines scolaires.

Concernant l'enseignement moyen, Niaguis et Boutoute dispose d'un CEM et Djifanghor d'un collège privé. Mais, ces structures, à l'image de l'élémentaire, connaissent d'énormes difficultés liées à l'insuffisance des infrastructures et de l'équipement.

En outre, il existe un centre féminin de formation technique à Fanda et deux garderies d'enfants « eluup agniil » à Djifanghor et Niaguis.

4.2.3 – L'hydraulique rurale

L'alimentation eau de plupart des villages de la communauté rurale est assurée à partir des puits. Néanmoins, malgré l'importance des puits dans la CR, il convient de signaler qu'ils sont pour l'essentiel des puits traditionnels. Par conséquent, l'exhaure est souvent pénible pour les femmes.

Par ailleurs, seul le village de Niaguis dispose d'un réseau d'adduction d'eau potable à partir du forage mais la faiblesse de la puissance du moteur ne permet pas de desservir tout le village et les villages environnants.

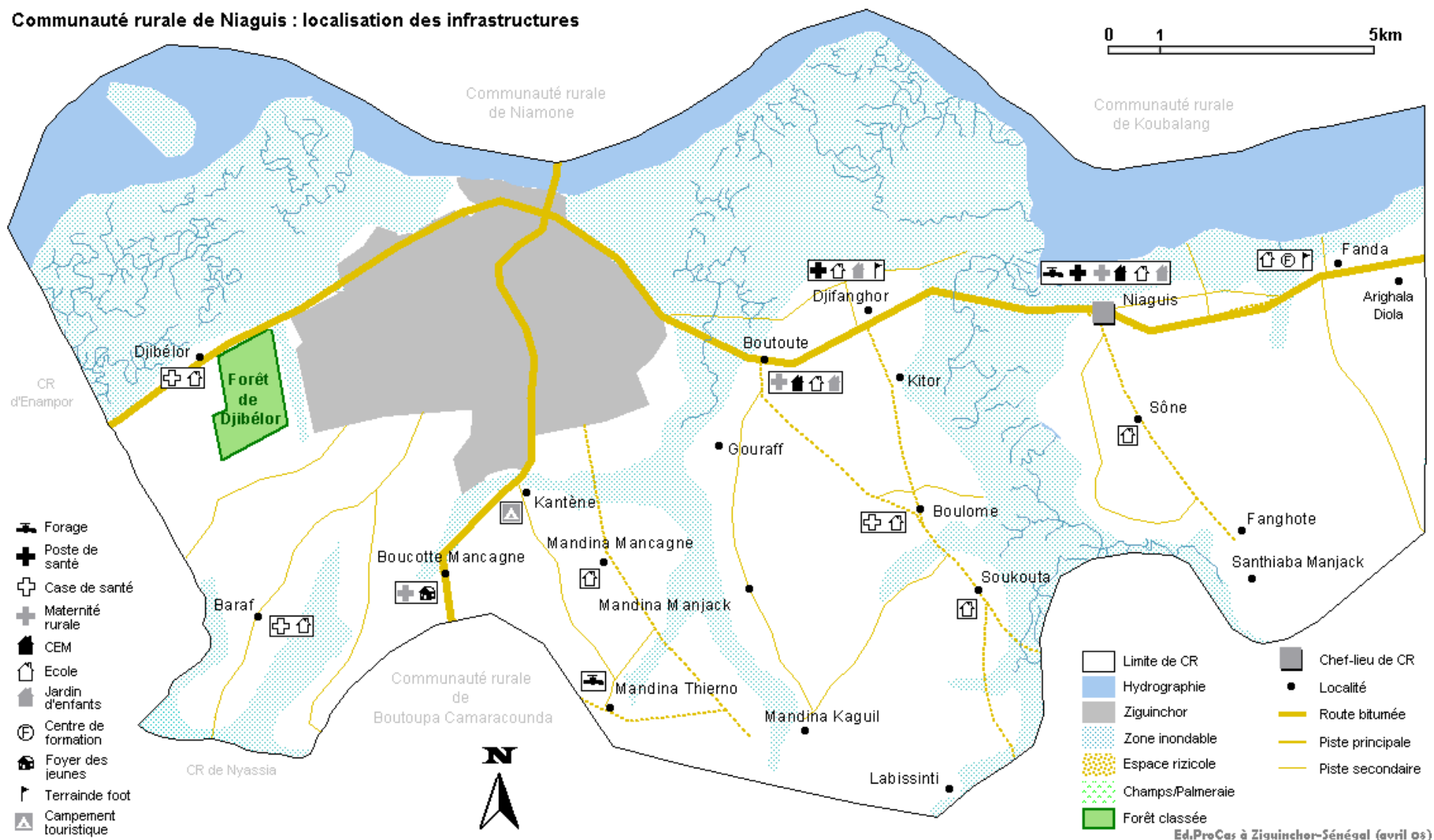
Les populations sont donc confrontées à un problème d'accès à l'eau potable en raison de l'insuffisance des infrastructures hydrauliques équipées.

4.2.4 – Le désenclavement

La communauté rurale est traversée par la route du Sud. De nombreux villages (Boutoute, Djifanghor, Djibélor, Niaguis, Sône, Fanda) se trouvent au bord d'un axe routier. Ainsi, pour ces villages, il ne se pose pas des problèmes d'enclavement.

Les villages intérieurs sont aussi reliés entre eux et avec ceux précités par des pistes de production ; mais à cause des mines, la majeure partie de ces pistes est très peu fréquentée, limitant considérablement la circulation des personnes et des biens (notamment les produits agricoles). Cette situation constitue aujourd'hui un sérieux obstacle au développement des activités socio-économiques. Le manque d'entretien et la pluie ont contribué également à la dégradation de certaines pistes.

Communauté rurale de Niaguis : localisation des infrastructures



4.2.5 – Les sports – loisirs et culture

Les sports sont très peu développés dans la communauté rurale. A part le football, les autres disciplines sportives ne sont pas pratiquées. Même pour le football, les rencontres se déroulent le plus souvent en hivernage (Navétanes). En dehors des navétanes, très peu de rencontres sont organisées.

Les activités culturelles sont aussi très peu développées. Mais, ce manque de dynamisme est imputable, à l'image de l'absence de certaines disciplines sportives, au manque d'infrastructures (foyers des jeunes etc....)

4.2.6 – L'allégement des travaux des femmes

Ce secteur est caractérisé par la faiblesse des équipements, particulièrement pour les femmes. Au niveau de la CR, seuls Niaguis, Boulome et Fanda disposent d'équipements :

4.2.7. L'électrification rurale

Contrairement à certaines communautés rurales de la zone, la CR de Niaguis dispose d'un réseau électrique. D'ailleurs, la centrale électrique de la région de Ziguinchor est implantée à Boutoute.

Toutefois, seuls les villages de Boutoute, de Djifanghor, de Fanda, de Djibélor et Niaguis bénéficient de ce réseau. Les villages intérieurs (ceux qui ne se situant pas sur l'axe routier) n'ont pas encore de réseau électrique.

Mais, même dans ces villages disposant d'un réseau, l'accès à l'électricité reste difficile à cause du coût élevé du branchement par rapport aux revenus moyens des populations et de l'absence d'un plan d'aménagement de l'espace (lotissement, alignement, dégagement des ruelles...).

4.3 – Les acteurs de la communauté rurale

4.3.1 – Le conseil rural

Le conseil rural, organe délibérant de la communauté rurale, est constitué de personnes physiques (hommes et femmes) appelées conseillers ou conseillères, élues pour cinq ans conformément au code électoral.

Le conseil rural de Niaguis compte 32 membres dont 6 femmes, soit 19% des conseillers. Il a élu en son sein un bureau, appuyé par un ASCOM.

Les conseillers sont répartis dans différentes commissions, mises en place comme prévu par l'article 229 du code des collectivités locales, et qui sont :

- Commission Domaniale ;
- Commission Education
- Commission Jeunesse et Sports
- Commission Culture et Loisirs
- Commission Santé et Hygiène Publique;
- Commission Finances ;
- Commission Sociale et Promotion Féminine ;
- Commission Aménagement du territoire, Environnement et Urbanisme

Le bureau du conseil rural est composé de trois membres, tous instruits et se présente comme suit :

Président : Lamine SAGNA

1^{er} Vice Président : Fodé BADJI

2^{ème} Vice Président : Malamine CISSE

L'équipe du conseil rural présente des atouts, parmi lesquels on peut citer le niveau d'instruction relativement élevé des conseillers et la relative importance des jeunes. En effet, au delà du niveau d'instruction élevé du Président du Conseil Rural (niveau supérieur), 69% des conseillers ont un niveau secondaire et 22% un niveau primaire. Les analphabètes ne représentent alors que 6% de l'effectif. Ce qui présente un avantage certain, notamment pour la compréhension des textes et des programmes de formation, écrits pour l'essentiel en français.

Sur le plan financier, contrairement aux autres communautés rurales de la zone, celle de Niaguis n'a pas de problèmes financiers majeurs ; car, en dépit des difficultés de collecte de la taxes rurale, le conseil rural parvient à mobiliser des ressources financières, grâce à la redevance payée par la SENELEC (Centrale Electrique de Boutoute) et la SOGAS (Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal) ex SERAS.

Liste des membres du conseil rural de Niaguis

Prénoms et Noms des conseillers ruraux	Sexe	Age (années révolues)	Niveau D'inst . 1. prim. 2. second 3.sup. 4. sans	Ethnie	Nombre de mandats	Qualité du Conseiller rural	Village d'origine
Lamine SAGNA	M	54	3	Diola	1	Président	Djifanghor
Fodé BADJI	M	51	2	Diola	2	1er V. Pdt	Fanda
Malamine CISSE	M	50	2	Manjacque	1	2 ^e V. Pdt	Boutoute
Barthélémy NIOUKY	M	61	2	Mancagne	1	Conseiller	Djifanghor
Oumar S. SAGNA	M	46	1	Diola	1	Conseiller	Djifanghor
Raphaël COLY	M	58	2	Baïnounck	1	Conseiller	Djifanghor
Adrien MANCOR	M	41	2	Mancagne	1	Conseiller	Djifanghor
Ernest MINKILANE	M	61	2	Mancagne	1	Conseiller	Mandina Mancagne
Pathé S. TOURE	M	52	2	Sarakholé	2	Conseiller	Boutoute
Kécouta SONKO	M	54	2	Balante	1	Conseiller	Boutoute
Ibrahima DIAFOUNE	M	25	2	Mandingue	1	Conseiller	Boutoute
Abdou S. DIENG	M	34	2	Toucouleur	1	Conseiller	Boutoute
Chérif SAMBOU	M	59	2	Baïnounck	2	Conseiller	Niaguis
Philoméne SAGNA	F	49	2	Diola	1	Conseiller	Niaguis
Fatou SANE	F	33	2	Diola	1	Conseiller	Sone
Ibrahima DJIMOU	M	39	1	Manjacque	1	Conseiller	Niaguis
Gabriel NDECKY	M	42	2	Mancagne	1	Conseiller	Sone
Abdourahmane NDIAYE	M	80	1	Wolof	4	Conseiller	Niaguis
Idrissa DIANDY	M	39	2	Baïnounck	2	Conseiller	Niaguis
Bacary SYLLA	M	29	2	Mandingue	1	Conseiller	Niaguis
MariamaSONKO	F	40	2	Diola	1	Conseiller	Niaguis
Joachim MENDY	M	61	1	Manjacque	1	Conseiller	Soucoute
Antoine DACOSTA	M		2	Manjacque	2	Conseiller	Soucoute
Boubacar DIAWARA	M	35	1	Mandingue	1	Conseiller	Boulome
Wandifa CISSE	M	53	2	Mandingue	1	Conseiller	Boulome
Mama THIAM	F	55	4	Mandingue	1	Conseiller	Boulome
Kécouta GOMIS	M	42	1	Manjacque	2	Conseiller	Boulome
Mariama CISSE	F		4	Mandingue	1	Conseiller	Boulome
Alpha THIOMBANE	M	68	2	Mandingue	1	Conseiller	Niaguis
Moussa SANE	M	45	2	Mandingue	1	Conseiller	Fanda
Daouda KONDJIRA	M	30	2	Mandingue	1	Conseiller	Fanda
Eugénie BOISSY	F	35	1	Mancagne	1	Conseiller	Boucotte Mancagne

4.3.2 – Les services de l'Etat

Ces services ont un rôle d'encadrement et d'appui au conseil rural et aux OCB. L'appui porte essentiellement sur la formation technique et administrative avec la collaboration de certains partenaires.

Le sous préfet seule autorité administrative exerce également un contrôle et veille à la légalité des actes pris par les conseils ruraux dans la gestion des affaires des communautés rurales. Il est chargé d'approuver le budget avant son exercice de même que les PLD. Cette autorité administrative, travaille en étroite collaboration avec une équipe du CADL composée du chef du centre, d'un agent d'Elevage et d'un agent des Eaux et Forêts.

Pour ce qui est du CADL, il intervient plutôt dans l'encadrement des populations dans les secteurs primaires, spécifiquement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie. Premier partenaire des communautés rurales, il est chargé entre autres :

- d'encadrer les conseils ruraux dans l'élaboration et l'exécution des actions de développement local en collaboration avec les autres partenaires de la communauté ;
- d'aider à mettre en exécution les directives relatives aux actions ;
- d'aider à exploiter les ressources du terroir ;
- de participer aux renforcements de capacité des élus locaux et des organisations communautaires de base (OCB) pour une meilleure prise en charge des compétences transférées et des actions de développement.

C'est de ces missions que s'est inspiré le CADL de Niaguis, qui s'investit de son mieux pour susciter et accompagner les efforts de développement des collectivités de son arrondissement.

Ces services (Sous-préfecture et le CADL) travaillent à l'aide de moyens financiers et matériel trop peu suffisants. Ils ne fonctionnent qu'avec le crédit de fonctionnement octroyer par l'Etat.

Les contraintes de ses structures se résument essentiellement à l'insuffisance des moyens financiers et matériels.

4.3.3 – Les organisations communautaires de base

Les organisations communautaires de base (OCB) jouent un rôle important dans la communauté rurale. Elles permettent d'apporter des réponses collectives aux problèmes individuels des populations. Au plus fort de la crise, elles ont constitué de véritables remparts aux difficultés socio-économiques, particulièrement chez les femmes. En effet, à travers leurs activités au sein des groupements féminins, ces dernières ont généré des revenus non négligeables qui ont contribué à la satisfaction des besoins des ménages.

Toutefois, en dépit de leur dynamisme et du rôle important qu'elles jouent dans la communauté rurale, ces OCB connaissent des difficultés qui limitent considérablement leurs activités, au premier rang desquelles, on note le manque de moyens. En effet, ces organisations présentent de véritables atouts parmi lesquels on peut citer la motivation et l'expérience des membres, notamment en matière agricole ; mais le manque de moyen constitue une sérieuse entrave au développement de leurs activités.

Notons également, l'absence et l'insuffisance de certaines organisations de base telles que les organisations paysannes, les structures faîtières villageoises et les coopératives.

4.3.4 – Les organismes d'appui

La communauté rurale de Niaguis bénéficie de l'appui de partenaires extérieurs ou bailleurs dans le cadre de ses diverses activités de développement. Ainsi plusieurs organismes interviennent dans certains domaines.

Structures	Domaine d'intervention / Réalisations
PNDL	Domaine santé, éducation, formations, assainissement
UNICEF	Protection des enfants, construction latrines
ANCAR	Formation, appui - conseil
HANDICAP INTERNATIONAL	Sensibilisation, formation des handicapés

CRS	Micro crédit
PAREP	Construction de salles de classe
ACPP	Implantation de blocs maraîchers
PACTE PPAM	Formation, sensibilisation
AJAC LUKAL	Sensibilisation pour la paix, formation, appui au développement locale, construction blocs maraîchers.
CARITAS	Assistance humanitaire, éducation
CARE CANADA	Formation sur la filière mangues, sensibilisation
HANDICAP	Sensibilisation, déminage
MINE	
CREC	Prêts aux GIE pour améliorer leurs activités
CROIX ROUGE	Appui à la population
ANRAC	Réhabilitation de salles de classe
FEDERATION REGIONALE DES ARTISANTS	Formation des GPF en savonneries
PAM	Dons de vivre , alphabétisation
ProCas	Micro crédit
	Equipement A.G.R
IDEE Casamance	Régénération de la mangrove soutien aux pêcheurs

4.4. Analyse du conflit dans la communauté rurale

4.4.1. Evolution et manifestations du conflit dans la communauté rurale

Le conflit politique en Casamance a débuté en même temps dans la CR de Niaguis. Les premières arrestations dans la CR datent de 1985 suite à des activités de sensibilisation pour adhésion au MFDC.

Entre 1990 et 1997 les populations de la CR ont vécu de violentes périodes de violence qui se manifestent par :

- Attaques des villages et pillages de biens
- Villages incendiés et déplacements de populations
- Ect.

Cependant certaines périodes ont été caractérisées par l'accalmie suite à des accords de cessez le feu qui n'ont été que de courte durée.

Vers les années 2000 les populations ont commencé à développer des initiatives de paix ce qui a valu le retour de populations déplacées et réfugiées ainsi que le début d'intervention des organismes de développement pour soutenir les efforts de stabilisation des populations.

Chronologie du conflit



4.4.2. Impacts de la crise

Le conflit a affecté tous les secteurs développement de CR

Sur le plan éducation et santé

Malgré l'appui des organismes de développement la CR reste très affectée par les conséquences du conflit sur le plan de l'éducation et de la santé. Cette situation se manifeste comme suit :

- Fermeture de postes de santé
- Réduction du personnel de santé
- Dégradation des infrastructures de santé
- Déplacement des enseignants

Agriculture/élevage

Réduction des surfaces cultivables du fait de la présence des mines et baisse de la production agricole

Réduction du cheptel

Pêche

Surexploitation des ressources halieutiques en raison de l'inaccessibilité de la forêt

Commerce

Destruction des infrastructures économiques

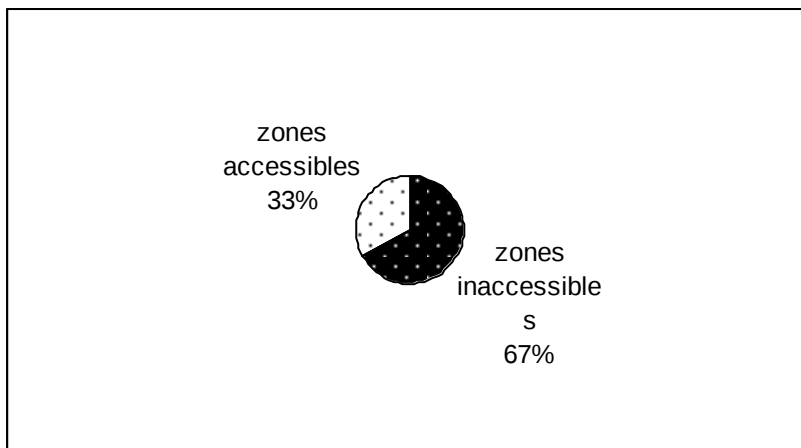
Disparition de certains points de vente et des marchés hebdomadaires

Tableau de mouvement des populations pendant le conflit

Villages de la CR	Villages déplacés	faiblement	Villages actuellement abandonnés	Villages de retour encore très timide
16	Fanda		Gouraf	Mandina
	Niaguis		Mandina Manjaque	Mancagne
	Djifanghor		Soon	Soukouta

Boutoute
Boulom
Boucotte mancagne
Baraf
Djibélor

Graphique d'occupation des sols par rapport au conflit

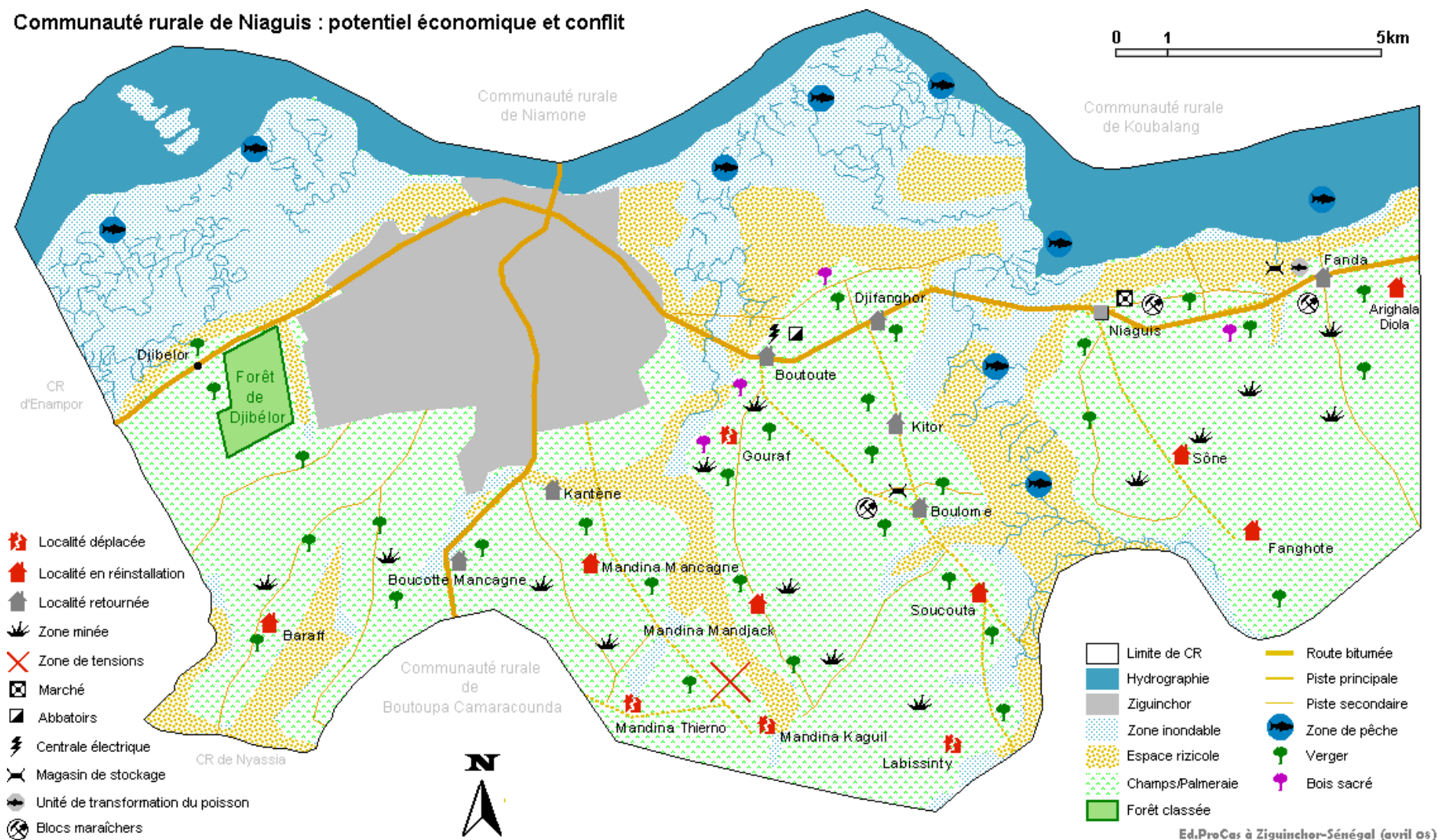


4.4.3. Vision de la paix

La vision de la paix des populations se résume autour des axes suivants :

- Déminage humanitaire de tous les villages
- Reconstitution du cheptel
- Retour des populations déplacées / réfugiées
- Reconstruction de l'habitat et des relations sociales
- Reconstitution du capital semencier
- Electrification rurale
- Relance des activités culturelles
- Développement d'une agriculture moderne
- Création de bois villageois
- Réhabilitation et modernisation des vergers

Communauté rurale de Niaguis : potentiel économique et conflit



V. SYNTHÈSE DES PROBLÈMES ET SOLUTIONS

PROBLÈMES	CAUSES	EFFETS	SOLUTIONS PROPOSÉES
Réduction des surfaces cultivables.	• Salinisation • Déficit pluviométrie • Ensablement • Présence de mines	• Baisse de la production agricole • Pauvreté	• Construction de digues anti-sel • Déminage des zones de production
Dégradation du couvert végétal	• Coupes abusives • Feux de brousse • Salinité	• Pauvreté • Baisse de la production halieutique	• Création de bois villageois • Mise en place de comité de gestion et surveillance des forêts • Reboisement de la mangrove et des espèces en voie de disparition
Déplacement des populations	• Insécurité/Conflit	• Dépeuplement des villages • Pauvreté • Promiscuité dans les villages d'accueil	• Favoriser le retour des populations • Consolider les acquis de la paix
Difficulté d'accès aux soins de santé	• Insuffisance de structures fonctionnelles • Manque de personnel	• Taux de morbidité élevé • Pauvreté	• Construction de infrastructures • Réouverture des structures de santé fermées • Mise en place d'uu personnel qualifié
Mauvaises conditions de travail dans les écoles	• Déficit d'infrastructures, d'équipements et de matériel didactique • Manque de personnel • Fermeture de certaines écoles	• Taux d'échec élevé • Derdition scolaire	• Construction de salles de classe • Mise en place du personnel • Réouverture des écoles fermées.
Difficulté d'accès à l'eau potable	• Insuffisances des infrastructures hydrauliques	• Prolifération des maladies	• Fonçage des puits hydrauliques équipés • Réhabilitation du forage
Faiblesse des activités	• Insécurité	• Pauvreté	• Réhabilitation et équipement des blocs

génératrices de revenus

- Non équipement des blocs maraîchers

- Exode rural

maraîchers

Enclavement

- Insécurité
- Insuffisance de pistes de production
- Absence de moyens de communication

- Isolement
- Perte des produits
- Pauvreté

- Création de pistes secondaires
- Réhabilitation de pistes de production
- Mise en place d'une radio communautaire

VI. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A l'issue de l'analyse de la situation réalisée par les acteurs eux-mêmes, les présentes orientations stratégiques ont été retenues.

6.1 – Activités économiques

6.1.1 – Domaine de l'agriculture

- Récupérer et protéger les terres cultivables

Dans ce cas les stratégies prévues visent à :

- Lutter contre la salinisation des rizières
- Améliorer les rendements agricoles
 - Introduire de nouvelles variétés
 - Faciliter l'accès des producteurs à l'équipement
- Diversifier la production agricole par la pratique du maraîchage dans la communauté rurale

6.1.2 - Domaine de l'élevage

- Assurer un meilleur suivi sanitaire du cheptel par le renforcement des services vétérinaires locaux
 - Augmenter le nombre d'auxiliaires vétérinaires dans la communauté rurale
- Intensifier le système de production par le développement des fermes laitières et des fermes d'embouche
- Améliorer la qualité nutritive des animaux par la production d'un fourrage de qualité
 - Développer les cultures fourragères
 - Former les éleveurs sur la production d'aliment de bétail
- Développer l'apiculture

6.1.3 - Domaine de la pêche

- Développer la pêche dans la communauté rurale
 - Faciliter l'accès aux équipements et matériel de pêche
 - Disposer d'infrastructures adéquates
 - Promouvoir l'aquaculture
 - Renforcer les capacités des acteurs du secteur
- Assurer une exploitation rationnelle des ressources halieutiques
- Promouvoir la transformation des produits halieutiques

6.1.4 - Domaine de la gestion des ressources naturelles

- Assurer la régénération du couvert végétal
 - Reboiser la mangrove
 - Créer des espaces protégés

6.1.5 - Domaine du commerce

- Faciliter le développement d'activités commerciales
 - Disposer d'infrastructures d'échange.
 - Disposer de moyens de transport des produits

6.1.6. Domaine du tourisme

- Valoriser le potentiel culturel de la communauté rurale

6.2 – Accès aux services sociaux

6.2.1 - Domaine de la santé

- Faciliter l'accès des populations aux soins de santé
 - Améliorer la couverture sanitaire
- Améliorer la gestion et l'entretien des infrastructures

6.2.2 - Domaine de l'éducation

- Améliorer les conditions de travail dans les établissements scolaires
 - Disposer d'infrastructures adéquates par la construction, et l'équipement de salles de classes et de blocs administratifs.
 - Sécuriser les écoles pour faciliter la surveillance des élèves
- Améliorer l'hygiène et la santé dans les écoles par la construction de blocs sanitaires.
- Améliorer le cadre d'épanouissement des élèves par l'aménagement d'aires de jeux
- Améliorer la gestion et l'entretien des infrastructures.

6.2.3 - Domaine de l'hydraulique rurale

- Rendre l'eau potable accessible à tous
 - Augmenter le nombre de points d'eau,

6.2.4. Domaine de la Culture, Jeunesse et Sports

- Améliorer le cadre d'épanouissement des jeunes
 - Disposer d'infrastructures opérationnelles et d'équipements.
- Freiner l'exode rural
 - Faciliter l'insertion des jeunes par le renforcement de leurs capacités.

6.2.5 - Domaine de la promotion féminine

- Alléger les travaux des femmes
 - Acquérir des équipements (moulin à mil, batteuse à mil, décortiqueuse à riz etc.)

6.2.6 – Domaine du désenclavement

- Faciliter la circulation des personnes et des biens dans la communauté rurale
 - Désenclaver les villages de la communauté rurale par l'ouverture et la réhabilitation de pistes de production
- Assurer une communication de proximité par la mise en place d'une radio communautaire

6.2.7. Domaine de l'électrification rurale

- Améliorer le cadre de vie des populations
 - Electrifier l'ensemble de la communauté rurale

6.3. Paix et Réinsertion sociale

- Accompagner le retour des populations déplacées et la relance des activités sociales et économiques
 - Faciliter l'accès des anciens réfugiés à la terre
 - Promouvoir le dialogue entre les populations
 - Faciliter le développement d'activités économiques
- Consolider la paix
 - Promouvoir la médiation et le plaidoyer au niveau local
- Sécuriser la communauté rurale de Niaguis
 - Déminer les zones de production

VII. PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES

Domaine	Objectifs	Actions	Localisation	Qté
Paix et réinsertion sociale	Sécuriser les zones de production	Plaidoyer pour le déminage des zones de production	CR	
	Accompagner le retour des populations et la relance des activités sociales et économiques	Concertation et accompagnement pour la restitution aux réfugiés en retour de leurs biens fonciers	CR	
		Accompagnement d'un processus de dialogue social	CR	
Désenclavement	Faciliter la circulation des personnes et des biens	Ouverture d'une piste de désenclavement pour relier le projet horticole des femmes à Niaguis	Niaguis	1 km
		Réalisation d'une piste de production	Soucoute- CR B Camaracounda	
			Mandrina Manjacque - Soucoute	
			Baraf-Daibir	
			Niaguis - Faghote	
Agriculture	Récupérer et protéger les terres cultivables	Réalisation de digues anti sel	Boutoute	
			Niaguis	1 km
			Djifanghor	
			Sône	
			Djibélor	
			Boulome	
			Fanda	
			Soucoute,	
	Améliorer les rendements agricoles	Acquisition de variété de riz adaptées à la salinité	Boutoute	
			Niaguis	
		Finition du magasin semencier	Boulome	1
		Acquisition d'un motoculteur	Niaguis	1
			Djifanghor	1
			Mandina Mancagne	1
	Diversifier la production agricole	Implantation et équipement de jardin maraîchers collectifs	CR	11
Electrification rurale	Améliorer le cadre de vie des populations	Extension à partir du réseau national	Tous les villages	
Gestion des	Assurer la	Reboisement de la mangrove	Boutoute	

Domaine	Objectifs	Actions	Localisation	Qté
Resources Naturelles	regeneration du couvert végétal		Niaguis	
		Création de bois villageois	Tous les villages	13
Hydraulique	Rendre l'eau potable accessible à tous	Réalisation d'une adduction d'eau	Niaguis	
		Fonçage de puits améliorés dans les écoles	Sône	1
			Djibélor	1
			Boulome	1
			Fanda	1
			C EM Boutoute	1
		Réhabilitation de puits à l'école	Boulome	1
		Fonçage de puits améliorés	Boutoute	1
			Sône	
			Niaguis Douma	1
			Boucotte mancagne	1
			Gouraf	1
			Boulome	
			Soukouta	2
			Djifangor	2
			Mandina Mancagne	1
Santé	Faciliter l'accès des populations aux soins de santé	Réhabilitation du poste de santé	Soukouta,	1
			Djifangor	1
		Construction et équipement d'une maternité	Boulôme,	1
			Fanda	1
		Construction et équipement d'un poste de santé	Niaguis	1
		Construction d'un logement pour l'ICP	Niaguis	1
	Améliorer la gestion des infrastructures	Renforcement des capacités des comités de santé	CR	
		Construction et équipement de salles de classe	Fanda	2
			Niaguis	1
			CEM Niaguis	2
			Difanghor	
			Baraf	2
			Sône	3
			Djibélor	1
			Soukouta	2
			Faghotte	2
		Equipement des écoles en table bancs	Niaguis	
			Boulome	

Domaine	Objectifs	Actions	Localisation	Qté
Education	Améliorer les conditions de travail dans les établissements scolaires		Fanda	
			Sône	
		Construction et équipement de bureau du directeur	Baraf	1
			Fanda	1
			Sône	
			Djifanghor	1
			Djibélor	1
		Construction et équipement d'une bibliothèque	Fanda	1
			Baraf	1
		Aménagement d'un terrain de sport dans l'école	Sône	1
			Mandina Mancagne	1
	Sécuriser les écoles	Construction d'un mur de clôture de l'école	Baraf	400 m
			Niaguis	400 m
			Mandina Mancagne	400 m
			Boulome	400 m
			Djibélor	400 m
	Améliorer l'hygiène dans les écoles	Contrudtion d'un bloc sanitaire et latrine	Sône	1
		Réhabilitation d'un bloc sanitaire	Baraf	1
			Djifanghor	1
	Améliorer la gestion et l'entretien des infrastructures	Renforcement des capacités de l'APE	CR	
Jeunesse, sports et culture	Améliorer le cadre d'épanouissement des jeunes	Clôture et aménagement du terrain de sport	Boutoute	1
			Boulome	1
			Boucotte mancagne	1
		Construction d'un stade olympafrique	Niaguis Sône	1
		Construction et équipement de foyer de jeunes	CR	12
	Freiner l'exode des jeunes	Construction et équipement d'un centre polyvalent	Niaguis	1
Commerce	Faciliter le développement d'activités commerciales	Construction d'un marché permanent	Boutoute	1
		Construction du marché hebdomadaire de	Soukouta	1
		Acquisition d'un camion de 15 T pour le transport des produits locaux	CR	1
Tourisme	Valoriser les produits culturels du terroir	Construction d'un centre touristique	Fanda	1
		Acquisition de Moulin combiné	Boulome	1

Domaine	Objectifs	Actions	Localisation	Qté
Allègement des travaux des femmes	Alléger le travail des femmes	Acquisition d'une décortiqueuse à riz	Fanda	1
			Difanghor	1
		Acquisition d'un camion de 15 T pour la fédération des femmes de la CR	CR	1
Pêche	Développer la pêche dans la CR	Définition de période de repos biologique	CR	
		Construction d'un quai de pêche	Fanda	1
			Niaguis	1
		Achat de pirogue motorisée et équipée	Fanda	1
	Assurer une exploitation rationnelle des ressources halieutiques	Journée de concertation sur la pêche	CR	1
	Promouvoir la transformation des produits	Réhabilitation d'une unité transformation du poisson	Fanda	1
Elevage	Intensifier l'élevage dans la CR	Réalisation d'étable fumièr pour la stabulation de bovin (embouche et production laitière)	Tous les villages	13
	Assurer un meilleur suivi sanitaire du bétail	Formation d'auxiliaires vétérinaires	CR	
	Améliorer la qualité nutritive des animaux	Introduction de variétés fourragères (arachide, niébé, maïs)	CR	
		Formation sur les techniques d'ensilage	CR	
	Développer l'apiculture	Formation et équipement 500 apiculteurs dans la communauté rurale	CR	
Communication	Assurer une communication de proximité	Mise en place d'une radio communautaire	Niaguis	1
Renforcement de capacités		Renforcement de capacité de la commission domaniale pour une meilleure maîtrise des questions foncières		

VII. PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
PAIX ET REINSERTION SOCIALE											
Plaidoyer pour le déminage des zones de production	CR		4 000 000	400000	3 600 000						
Concertation et accompagnement pour la restitution aux réfugiés en retour de leurs biens fonciers (vergers, champs, rizières et maisons)	Tous les villages de la CR					2 500 000	250000	2250000			
Renforcement de capacité de la commission domaniale pour une meilleure maîtrise des questions foncières	CR					2 000 000	200000	1800000			
Accompagnement du processus de dialogue social	CR		2 000 000	200000	1 800 000						
DESENCLAVEMENT											
Ouverture d'une piste de désenclavement pour relier le projet horticole des femmes à Niaguis	Niaguis	1 km									
	Niaguis Doumla- Fleuve		0								
Réalisation d'une piste de production	Niaguis - Boutoupa Camaracounda										0
AGRICULTURE											
Réalisation de digues anti sel	Boutoute										
	Djibélor										
	Djifangor										
	Boulome										
	Soucouta										
	Fanda										
	Sône										
	Niaguis	1 km				22 000 000	2200000	19800000			

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
Acquisition de variétés de riz adaptées à la salinité	Boutoute								1 000 000	100000	900000
	Niaguis								1 000 000	100000	900000
Finition du magasin semencier	Boulome	1	3000000	300000	2700000						
Acquisition de motoculteurs	Niaguis	1				5 000 000	500000	4500000			
	Fanda	1							5 000 000	500000	4500000
Construction d'un bloc maraîcher	Fanda	1	5000000	500000	4 500 000						
	Niaguis	1	5000000	500000	4 500 000						
Implantation et équipement de jardin maraîchers collectifs	CR	9				45000000	4500000	40500000			
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES											
Reboisement de la mangrove	Boutoute					1 000 000	100000	900000			
	Niaguis					1 000 000	100000	900000			
HYDRAULIQUE RURALE											
Réalisation d'une adduction d'eau	Niaguis								34 000 000	3400000	30600000
	CEM Boutoute										
Fonçage de puits améliorés dans les écoles	Sône	1	2 500 000	250000	2250000						
	Djibélor	1	2500000	250000	2250000						
	Baraf	1							2500000	250000	2250000
	Fanda	1				2 500 000	250000	2250000			
Réhabilitation de puits à l'école	Boulome	1	700000	70000	630000						
Fonçage de puits améliorés	Niaguis Douma	1	2 500 000	250000	2250000						
	Soukouta	5	12 500 000	1250000	11250000						
	Boulome	1	2 500 000	250000	2250000						
	Sône	3	7 500 000	750000	6750000						
	Boutoute	1	2 500 000	250000	2250000						
	Djifangor	2	5 000 000	500000	4500000						

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
	Mandina Mancagne	1				2 500 000	250000	2250000			
SANTE ET ASSAINISSEMENT											
Réhabilitation de poste de santé	Soukouta,	1							5 000 000	500000	4500000
	Djifangor	1	5 000 000	500000	4500000						
Construction et équipement de maternité	Boulôme,	1	19 000 000	1900000	17100000				19 000 000	1900000	17100000
	Fanda	1	19 000 000	1900000	17100000				19 000 000	1900000	17100000
Construction et équipement de poste de santé	Niaguis	1	17 500 000	1750000	15750000						
Construction d'un logement pour l'ICP	Niaguis	1	11 000 000	1100000	9900000						
Formation des comités de santé dans la gestion et l'entretien des infrastructures	CR					750000	75000	675000			
EDUCATION											
Construction et équipement de salles de classes	Fanda	2	15 000 000	1500000	13500000						
	Niaguis	1	7 500 000	750000	6750000						
	CEM Niaguis	2	15 000 000	1500000	13500000						
	Baraf	2	15 000 000	1 500 000	13 500 000						
	Djifangor	6	15 000 000	1 500 000	13 500 000	15 000 000	1 500 000	13 500 000	15000000	1 500 000	13 500 000
	Sône	3	22 500 000	2 250 000	20 250 000						
	Djbélor	1				7 500 000	750000	6750000			
	Soukouta	2							15000000	1500000	13500000
Equipement des écoles (tables bancs, chaises et bureau)	Niaguis					2 677 000	267 700	2 409 300			
	Boulome					3 200 000	320 000	2 880 000			
	Fanda					3 432 000	343200	3088800			
	Sône					114 000	11 400	102 600			
Construction et équipement d'un bureau du directeur	Fanda	1				3 700 000	370 000	3 330 000			
	Djifangor	1				3 700 000	370 000	3 330 000			
	Baraf	1							3700000	370000	3330000

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
	Sône	1				3 700 000	370 000	3 330 000			
	Djibélor	1				8 000 000	800000	7200000			
Construction et équipement d'une bibliothèque	Fanda	1							4 500 000	450000	4050000
	Baraf	1				4 500 000	450000	4050000			
Construction et équipement d'une salle informatique dans les écoles	Baraf	1							6 000 000	600000	5400000
	Sône	1							6 000 000	600000	5400000
Acquisition de matériel informatique	Fanda								1 000 000	100000	900000
	Djifangor					1 000 000	100000	900000			
	Niaguis					1 000 000	100000	900000			
Dotation en fournitures scolaires	Djifangor										
	Boulome										
	Niaguis										
	Baraf										
Dotation en matériel didactique	Fanda										
Dotation d'une malette pédagogique	Sône	1									
	Baraf	1									
	Djibélor	1									
	Niaguis	1									
	Boulome	1									
Contruction d'un mur de clôture de l'école	Baraf	400 m				14 400 000	1440000	12960000			
	Niaguis	400 m				14400000	1440000	12960000			
	Mandina Mancagne	400 m							14400000	1440000	12960000
	Boulome	400 m							14400000	1440000	12960000
	Djbélor	400 m				14400000	1440000	12960000			
Construction d'un magasin dans l'école	Sône	1				5000000	500000	4500000			
	Baraf	1							4 000 000	400000	3600000

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
	Djifangor	1				4 000 000	400000	3600000			
Contruction d'un bloc sanitaire	CEM Niaguis	2	8 000 000	800000	7200000						
	Sône	1							8 000 000	800000	7200000
Réhabilitation du bloc sanitaire	Baraf	1							2 000 000	200000	1800000
	Djifangor	1									
Aménagement d'un terrain de sport dans l'école	Sône	1							500 000	50000	450000
Formation des APE dans la gestion et l'entretien des infrastructures	CR					750000	75000	675000			
CULTURE - JEUNESSE - SPORTS											
Clôture et aménagement du terrain de sport	Boutoute	1	19 800 000	1980000	17820000						
	Boulome	1	19 800 000	1980000	17820000						
	Boucotte mancagne	1	19 800 000	1980000	17820000						
Construction d'un stade olympe Afrique	Niaguis-Sône	1	0	0	0						
Construction et équipement d'un centre polyvalent	Niaguis	1							25 000 000	2500000	22500000
COMMERCE											
Construction du marché	Boutoute	1	30 000 000	3000000	27000000						
Construction du marché hebdomadaire	Soukouta	1				30000000	3000000	27000000			
ALLEGEMENT DES TRAVAUX DES FEMMES											
Acquisition d'une décortiqueuse à riz + abri	Djifanghor	1	5 000 000	500000	4 500 000						
Acquisition d'un camion berliet de 15 T pour la fédération des femmes de la CR	CR	1							20 000 000	2000000	18000000
PECHE											
Acquisition d'une pirogue motorisée et équipée	Fanda	1	7 000 000	700000	6 300 000						
Définition de période de repos biologique	CR		1 000 000	100000	900 000						

Activités	Localisation	Qté	Année 2008			Année 2009			Année 2010		
			Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires	Coût Global	CR	Partenaires
Construction de quai de pêche	Fanda										
	Niaguis										
Journées de concertation sur la pêche	CR					1 000 000	100000	900 000			
Réhabilitation d'une unité transformation du poisson	Fanda	1	5 800 000	580000	5220000						
ELEVAGE											
Acquisition de semences de variétés fourragères	CR					1 000 000	100000	900000			
Formation sur les techniques d'ensilage						1 000 000	100000	900000			
Formation en apiculture	CR	500 pers				2 000 000	200000	1800000			
Acquisition d'équipement pour les apiculteurs	CR								3500000	350000	3150000
TOTAUX			334 900 000	33 490 000	301 410 000	229 723 000	22 972 300	206 750 700	229 500 000	22 950 000	206 550 000

VIII. PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL

Domaine	Actions	Localisation	Qté	Ordre	Partenaire	Financement		
						Coût Global	CR	Partenaire
EDUCATION	Construction et équipement de Salles de classes	Sone	3		PNDL	22 500 000	2 250 000	20 250 000
		Baraff	2	1	PADERCA	15 000 000	1 500 000	13 500 000
		Djifanghor	2	2	PADERCA	15 000 000	1 500 000	13 500 000
		Niaguis	1	3	CR	7 500 000	750 000	6 750 000
		CEM Niaguis	2	4	PADERCA	15 000 000	1 500 000	13 500 000
	Construction de blocs sanitaires au CEM	Niaguis	2	5	PADERCA	8 000 000	800 000	7 200 000
	Construction et équipement de sales de classes	Fanda	2	6	ACPP	15 000 000	1 500 000	13 500 000
	Dotation d'une malette pédagogique	Baraff	1	7	PADERCA			
	Fonçage d'un puits à l'école	Sone	1	8	PADERCA	2 500 000	250 000	2 250 000
		Djibelor	1	9	PADERCA	2 500 000	250 000	2 250 000
	Dotation d'une malette pédagogique	Sone	1	10	PADERCA			
		Djibelor		11	PADERCA			
		Niaguis		12	PADERCA			
	Réhabilitation du puits à l'école	Boulome	1	13	PADERCA	700 000	70 000	630 000
HYDRAULIQUE	Réhabilitation du forage de	Niaguis	1		PNDL		0	0
	Raccordement par la SDE au CEM	Boutoute			PNDL		0	0
	Fonçage de puits	Niaguis Douma	1	1	PADERCA	2 500 000	250 000	2 250 000
		Soucoute	5	2	CR	12 500 000	1 250 000	11 250 000

Domaine	Actions	Localisation	Qté	Ordre	Partenaire	Financement		
						Coût Global	CR	Partenaire
		Sone	3	3	CR	7 500 000	750 000	6 750 000
		Djifanghor	2	4	CR	5 000 000	500 000	4 500 000
		Boutoute	1	5	CR	2 500 000	250 000	2 250 000
		Boulome	1	6	CR	2 500 000	250 000	2 250 000
		Boucotte Mancagne	1	7	CR	2 500 000	250 000	2 250 000
SANTÉ	Construction du poste de santé et logement ICP	Niaguis		1	PADERCA	28 500 000	2 850 000	25 650 000
	Réhabilitation du poste de santé	Djibelor		2	CR	5 000 000	500 000	4 500 000
	Construction et équipement maternité	Boulome		3	CR	19 000 000	1 900 000	17 100 000
		Fanda		4	CR	19 000 000	1 900 000	17 100 000
	Réhabilitation du poste de santé	Djifanghor		5	ACPP	5 000 000	500 000	4 500 000
CULTURE ET JEUNESSE	Construction de centre olympe afrique	Niaguis - Sone		1			0	0
	Clôture et aménagement de terrain sport	Boulome		2	CR	19 800 000	1 980 000	17 820 000
		Boutoute		3	CR	19 800 000	1 980 000	17 820 000
		Boucotte Mancagne		4	CR	19 800 000	1 980 000	17 820 000
COMMERCE	Construction d'un marché permanent	Boutoute		1		30 000 000	3 000 000	27 000 000
ALLEGEMENT DES TRAVAUX	Acquisition d'une decortiqueuse à riz + abri	Djifanghor		3	CR	5 000 000	500 000	4 500 000
AGRICULTURE	Construction du bloc maraicher	Fanda		2	CR	5 000 000	500 000	4 500 000

Domaine	Actions	Localisation	Qté	Ordre	Partenaire	Financement		
						Coût Global	CR	Partenaire
	construction clôture et équipement du jardin	Niaguis		4	CR	5 000 000	500 000	4 500 000
	Finition du magasin semencier	Boulome		5	CR	3 000 000	300 000	2 700 000
PECHE	Achat d'une pirogue motorisée et équipée	Fanda		1	CR	7 000 000	700 000	6 300 000
	Réhabilitation de l'unité de transformation du poisson fumé	Fanda		2	CR	5 800 000	580 000	5 220 000
PAIX ET REINSERTION SOCIALE	Accompagnement du processus de dialogue social	CR		1	CR	2 000 000	200 000	1 800 000
	Plaidoyer pour le déminage des zones de production	CR		2	CR	4 000 000	400 000	3 600 000
ASSAINISSEMENT	Construction de blocs sanitaires au marché	Boutoute		1		3 000 000	300 000	2 700 000
DESENCLAVEMENT	Construction de la piste de production	Niaguis -Douma Fleuve		1				
TOTAL						344 400 000	34 440 000	309 960 000